

Réf: Dossier 319934

Avis de constitution

SOCIETE « LE VIVIER DE LA MARAHOUE »

Siège Abidjan Cocody Riviera Cité Allabra, lot n°
106; ilot n°9; section: EM; parcelle n°170, Lot 106, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE VIVIER DE LA MARAHOUE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

L'élevage, La pisciculture, L'agriculture, La production, vente d'aliments pour animaux .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Cité Allabra, lot n°
106; ilot n°9; section: EM; parcelle n°170, Lot 106, Ilot 9

Dirigeant(s) M DIEGA DIDIER DOMINIQUE WAHI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06431 du 16/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43181/GTCA/RC/2024 du 16/07/2024

